



COMPTE RENDU SOMMAIRE
CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 23 JANVIER 2020
Convocation du 15 Janvier 2020

Présents : Mesdames Viviane BERNIER, Nathalie BOURDIN, Marie-Hélène DAUPTAIN, Marion GEANT-BERSON, Dominique GRIS, Fabienne GRU, Danielle ROUSSEAU.

Messieurs Xavier BELAIR, Germain BUCHET, Jean-Michel DEBCZAK, David DUPUTEL, Thibaut FERTE, Stéphane MOURET, Emmanuel PETIOT, Éric RADELET, Frédéric VANCON, Joël VANDERSTIGEL, Richard ZADROS.

Absents excusés : Monsieur Xavier TERRADE

Pouvoirs : Mme Michèle CAQUIN donne pouvoir à Mme Viviane BERNIER
Mme Marie-Hélène HOFFER donne pouvoir à Mme Dominique GRIS
Mme Djamila LASRI donne pouvoir à Mme Fabienne GRU
Mme Lucie LEPAGE donne pouvoir à Mr Éric RADELET

Secrétaire : Mme Viviane BERNIER

Ouverture de Séance : 20h45

1-Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 28 Novembre 2019

2-Décisions du Maire :

N°2019/013 du 13 Décembre 2019 : Renouvellement de la Convention PSU .

N°2019/014 du 26 Décembre 2019: Acquisition d'un véhicule de type utilitaire 3T5 4x4.

URBANISME

3- Participation Voie et réseaux

➤ **SCCV ATLAND SAINT-WITZ LES JONCS**

Le Conseil Municipal autorise le maire à signer une convention pour contribuer au financement de l'extension des réseaux pour un montant total hors taxe de 75 799.23€ .

Approuvé à l'unanimité - Délibération n° 1 - 2020

➤ **SCI KG HOTEL**

Le Conseil Municipal autorise le maire à signer une convention pour contribuer au financement de l'extension des réseaux pour un montant de 17 380.80€ hors taxe.

Approuvé à l'unanimité - Délibération n°2 - 2020

4-Convention avec la SAFER

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer une convention de veille foncière avec la SAFER pour les terres agricoles.

Approuvé à l'unanimité - Délibération n° 3 - 2020

5- Convention de rétrocession des voiries de la Haie Jabeline

Cette opération s'articule autour d'une voirie périphérique et de liaisons piétonnes, dont la commune va récupérer la gestion après avoir signé une convention ayant pour objet la rétrocession des voies et des espaces verts à l'euro symbolique, conformément à l'article R 431-24 du code de l'Urbanisme.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer une convention de rétrocession des voiries avec la société FLINT dans le cadre des constructions sur la Haie Jabeline .

Approuvé à l'unanimité - Délibération n° 4 - 2020

6- Avis du Conseil Municipal sur l'enquête publique Société BEA CARECO

Le Conseil Municipal prend acte des dates de l'enquête publique (du 20 Janvier au 17 Février 2020) dont l'objectif est d'exploiter un centre de dépollution et de démontage des véhicules hors d'usage.

Délibération n°5 -2020

FINANCES

7- Demandes de subventions

Le Conseil Municipal autorise le Maire à accorder les demandes de subventions d'un montant de 300€ par organisme d'aides aux handicaps et lutte contre le harcèlement scolaire.

Approuvé à l'unanimité - Délibération n° 6 – 2020

Approuvé à l'unanimité - Délibération n° 7 – 2020

8- Adhésion au groupement de commande du CIG pour les reliures des registres administratifs

Le Conseil Municipal approuve l'adhésion au groupement de commande du CIG dont l'objet est la reliure des registres administratifs.

Approuvé à l'unanimité - Délibération n° 8 – 2020

AFFAIRES GENERALES

9- Approbation des nouveaux statuts du SMDEGTVO

Le Conseil Municipal approuve les changements de statuts du SMDEGTVO.

Approuvé à l'unanimité - Délibération n° 9 – 2020

RESSOURCES HUMAINES

10- Suppressions et création de postes

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les suppressions et création de postes:

Délibération n° 10 - 2020

Délibération n° 11 - 2020

Délibération n° 12 - 2020

11- Rémunération des jurys de l'école de danse

Le Conseil Municipal autorise le Maire à rémunérer les jurys de l'Ecole de danse Classique et de Jazz sur la base d'un forfait de 200€ par personne.

Approuvé à l'unanimité – Délibération n° 13- 2020

DIVERS

➤ Challenges du numérique

Le Conseil a décidé de ne pas participer au projet de challenge du Numérique de la Communauté d'Agglomération.

➤ Subvention bibliothèque

Le Conseil Municipal autorise le Maire à constituer le dossier de demande de subvention auprès du Département pour la bibliothèque d'un montant de 2 910.00 euros.

Approuvé à l'unanimité – Délibération n° 14 – 2020

Le Maire,
Germain BUCHET

